



Le projet de réintroduction du lynx dans le Palatinat allemand

Interview avec Claude Kurtz, vice-président et co-fondateur de l'association « *Projet Lynx Pfälzerwald / Vosges Du Nord* ».

Dans les années 1980-1990, 21 lynx ont été relâchés dans les Vosges françaises. Aujourd'hui, plus aucun animal n'est détecté. Quelles sont les raisons de cette disparition ?

Ce projet de réintroduction du lynx (1983 – 1993) émanait d'une réflexion courageuse d'une poignée de naturalistes dans les années 70. Cette aventure avait eu un formidable soutien du ministère chargé de l'écologie et du WWF France.

Après trente années, les observations du plus grand félin européen sont quasiment inexistantes depuis plusieurs mois sur notre massif. Il s'agit d'un projet inachevé, abandonné face à la pression des lobbyistes. Il fallait continuer et relancer ce projet qui a connu des situations difficiles et qui a vécu des circonstances pénibles.

Il est utile et opportun de décrire la situation de l'époque afin de pouvoir évaluer ce projet.

 Le pool génétique fondateur (sexe ratio défavorable – 11 mâles et 8 femelles, difficulté d'approvisionnement, choix des individus fondateurs) n'était certainement pas suffisamment puissant pour créer un input fort, nécessaire au développement d'une population et capable de surmonter les accidents intentionnels ou non intentionnels.

 Les actes de braconnage lâches et gratuits, commis par des individus irresponsables, ont considérablement déstabilisé et fragilisé le déroulement de ce projet et ont empêché la création de la souche vosgienne.

 L'absence de suivi vraiment spécifique après 1994 et l'absence de plan de gestion n'ont jamais permis de créer une table ronde durable regroupant les chasseurs, les forestiers, les éleveurs, les services de l'Etat et les associations spécialisées dans le but



de construire une acceptation dans le respect des craintes et attentes de toutes les parties.

Par ailleurs, les prévisions triennales du CNERA PAD (Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées sur les Prédateurs et Animaux Déprédateurs, ONCFS) du lynx vosgien ont, à mon avis, toujours exprimé davantage d'optimisme que la réalité.



Entre 1983 et 1993, 21 lynx sont relâchés dans les Vosges françaises. Aujourd'hui, plus aucun lynx n'est détecté... © Jean Lavergne

Où en est-on du projet de réintroduction dans le Palatinat allemand ?

Le projet de réintroduction du lynx dans le massif du Pfälzerwald (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) a officiellement commencé le 1er janvier 2015 pour une durée de six ans, avec un budget global de 2,75 millions d'euros, l'UE y contribuant à hauteur de 50 %. Ce projet «LIFE Luchs», porté par la Fondation pour l'environnement de Rhénanie Palatinat («Stiftung Natur und Umwelt») et validé par la Commission européenne en avril 2014, prévoit l'introduction d'une vingtaine d'individus de la sous-espèce lynx des Carpates (*Lynx lynx carpathicus*), en provenance de Suisse et de Slovaquie. Les premiers lâchers sont prévus au printemps 2016. La dernière observation de lynx dans le massif du Palatinat remonte à 2006. Depuis cette date, plus aucun indice.

Le projet prévoit d'une part le suivi des lynx équipés de colliers (balises, GPS GSM) avec une étude des espèces-proies, notamment les ongulés. D'autre part, un vaste programme de communication pour améliorer l'acceptation est prévu avec des réunions d'information regroupant les acteurs

et utilisateurs du terrain et la population du Pfälzerwald. Un fonds d'indemnisation pour les éleveurs a été mis en place par le ministère de l'écologie du land de Rhénanie Palatinat. Un parlement du lynx doit aussi voir le jour dans le Pfälzerwald.

Par ailleurs, des réunions transfrontalières sont prévues avec le Sycoparc, co-porteur du projet français. Le Sycoparc (parc naturel régional des Vosges du Nord) a prévu des actions de communication sous la forme d'un parlement du lynx également, d'une étude sociologique et d'une action intitulée « Œil de lynx » qui ciblera davantage les scolaires.

Quelles seraient les retombées de cette réintroduction pour la population de lynx en France ?

Nous avons justement initié cette proposition de projet de réintroduction de lynx en 2010 dans le but de créer une métapopulation pour un nouvel essor indispensable au lynx vosgien.

Cette réintroduction ne connaîtra-t-elle pas les mêmes difficultés que celle des Vosges françaises ?

Depuis 2010, l'association franco-allemande « Projet Lynx Pfälzerwald / Vosges Du Nord » a réalisé, côté allemand, un important travail de communication, de concertation et de discussions avec les différentes parties prenantes (chasseurs, éleveurs, forestiers, ministère de l'environnement, etc) afin de préparer le retour du lynx. Le dossier LIFE a obtenu le soutien de la Fédération de chasse de Rhénanie-Palatinat, des éleveurs d'ovins et de nombreuses autres associations et structures. Le 30 octobre 2014, la fédération des chasseurs de Rhénanie-Palatinat réunissait plus de 200 chasseurs lors d'un meeting à Pirmasens consacré au retour du lynx.

Côté Vosges du Nord, les membres français de l'association « Projet Lynx Pfälzerwald / Vosges Du Nord » (Claude Kurtz et Christelle Scheid) ont rencontré l'ONCFS, les présidents des fédérations de chasse du Bas-Rhin et de Lorraine, les responsables des agences ONF du territoire, un président de syndicat d'éleveurs d'ovins ainsi que de nombreux chasseurs et forestiers pour les informer du projet et recevoir leurs avis, attentes ou craintes par rapport au retour du lynx.

Un document de synthèse a également été réalisé et largement diffusé en octobre 2013 donnant un certain nombre de pistes pour la réussite du projet de réintroduction et

l'amélioration de l'acceptation, notamment par les chasseurs et les éleveurs d'ovins.

Le « cat specialist group » de l'UICN a totalement plébiscité ce projet.

Rien ne s'oppose au retour du lynx. Il s'agit cependant de réaliser un véritable travail d'acceptation en profondeur.

Quelles sont les pistes pour garantir le succès du projet et le maintien à long terme d'une population de lynx dans les Vosges, Vosges du Nord et Pfälzerwald ?

La priorité c'est la réalisation d'un projet participatif sur l'ensemble du massif vosgien avec l'implication des principaux acteurs, utilisateurs et gestionnaires des milieux : les gestionnaires des forêts (ONF et forêts privées), la direction départementale des territoires, les syndicats des éleveurs d'ovins et d'autres espèces sensibles, les fédérations départementales et régionales des chasseurs et les associations spécialisées dans la conservation des grands prédateurs.

Il faut :

👉 Améliorer les échanges transversaux avec les fédérations de chasseurs et les gestionnaires des forêts

- Gagner la participation des chasseurs et des forestiers dès la préparation des futurs lâchers.
- Informer les responsables territoriaux sur le statut du lynx, communiquer sur les recherches et études effectuées concernant son impact sur le gibier.
- Réaliser un suivi rapproché de l'évolution des effectifs de chevreuils et de cerfs dans les zones habitées par le lynx.
- Mentionner le lynx dans les schémas départementaux cynégétiques, en tant qu'espèce faisant partie de la faune locale.
- Mentionner le lynx dans le cahier des charges des chasses communales.
- Tenir compte de la présence du lynx lors du calcul des attributions du plan de chasse des ongulés.
- Aborder la question des prix des baux de chasse compte tenu des contraintes inhérentes à l'installation des grands prédateurs (comme la baisse possible des espèces proies et la difficulté de réaliser le plan de chasse).

Une commission rassemblant le porteur du projet LIFE Lynx, les fédérations de chasseurs, l'ONF, l'ONCFS, les DDT, les associations spécialisées permettrait d'aborder ces points.

🐾 Accompagner les éleveurs d'ovins

- Prévoir des mesures de protection des troupeaux et un fonds d'indemnisation dès le retour du prédateur sur le territoire.
- Informer et assister les éleveurs d'ovins sur les mesures de protection existantes et les indemnités perçues lors d'attaques de lynx.
- Prévoir un plan de gestion du lynx en cas d'attaques répétées par un individu sur un troupeau.

Une commission rassemblant le porteur du projet LIFE Lynx, les syndicats d'éleveurs d'ovins français et allemands, la DDT, la DDPP, l'ONCFS et les associations spécialisées permettrait d'aborder ces points.

🐾 Prévoir un plan de gestion de la population de lynx

- Suivi télémétrique des individus adultes.
- Suivi de la reproduction et de la mortalité des lynx.
- Etude approfondie des proies prélevées par le lynx.
- Etude de la répartition, de la dispersion, de l'utilisation du territoire.
- Gestion de la population en cas de densité élevée du lynx : capture et transfert d'individus vers des zones où la densité de lynx est faible.
- Capture d'animaux problématiques (délocalisation, éventuellement mise en captivité), notamment des individus s'attaquant de manière répétée à des moutons.
- Officialiser et dynamiser le réseau « loup-lynx », notamment dans le département de la Moselle.

Si côté allemand, un suivi télémétrique des animaux lâchés est prévu, la réflexion sur le suivi et la « gestion » des lynx qui passeront la frontière reste à approfondir.

🐾 Rétablir les connexions écologiques

Construire l'écopont au niveau du col de Saverne. C'est indispensable pour les échanges des ongulés et la dispersion du lynx.

Différentes études, françaises (Assmann 2011, Scheid 2012), ou allemandes (Klar



et al. 2006, Hermann et al. 2010), indiquent que le col de Saverne représente le principal obstacle à la dispersion de la faune terrestre du massif vosgien. Le rétablissement de ce corridor reste une priorité. Depuis 2010, deux écoponts ont été construits en RLP (Land Rhénanie Palatinat) sur l'autoroute A/6 et la route fédérale B/10.

Pour finir, la réintroduction du lynx dans les Vosges est-elle nécessaire ?

Nous savons tous que le lynx est un mauvais colonisateur et qu'il a besoin d'actions d'introduction et de relocalisation. Le lynx ne reviendra pas tout seul.

Ce projet « Life Luchs » est une chance inespérée pour le massif vosgien.

Il faudrait maintenant que les autorités françaises prennent leurs responsabilités dans le cadre des engagements nationaux et internationaux de la biodiversité.

Une réponse française au dossier « Life Luchs » serait la mise en place d'un plan d'action « lynx Vosges ». A l'échelle transfrontalière, il me paraît nécessaire d'envisager une structure d'étude de communication et d'échange internationale avec les lands de Sarre, de Bade Wurtemberg, de Rhénanie Palatinat, le Luxembourg et la Belgique.

La création de la plateforme européenne sur la Coexistence entre les humains et les grands carnivores semble être de nature à faciliter les échanges dans l'UE. Le projet « Life Luchs » et le futur « plan d'action Lynx Vosges » devraient intégrer cette structure. 🐾

Voir aussi : « Le lynx a-t-il encore sa place dans les Vosges ? » de Christelle Scheid. A télécharger sur le www.ferus.org



« La réintroduction dans le Palatinat allemand est indispensable pour donner un nouvel essor au lynx vosgien »

Forêt de la réserve de biosphère Vosges du Nord / Pfälzerwald
© Christelle Scheid